

Monsieur Delbet Claude

Saint Parize le Châtel

Claude.d

Seconde consignation de Mr Delbet Claude sur le projet ICPE Les Portes du Nivernais

Monsieur le commissaire enquêteur Dominique LAPREVOTTE,

Bonjour,

Division. S'il est un point sur lequel les éoliennes font presque l'unanimité, c'est la division des opinions. C'est vraiment un sujet très clivant qui laisse rarement indifférent. D'un côté les gens pas forcément écologistes, mais respectueux de la nature, du grand air, des animaux, et qui cherchent une alternative pour le futur aux centrales nucléaires: ce que j'étais encore le 26/11 (mon premier jour d'ouverture du dossier Nordex en mairie) sans trop se poser de question: **des angéliques**, et de l'autre des gens qui se battent pour leur patrimoine, craignent pour leur immobilier, certains s'intéressent à la rentabilité réelle des machines, évaluent le bilan énergétique, les enjeux économiques, bref mesurent les risques : **des cartésiens**

Quand on se penche sérieusement sur le problème sans affect, on bascule rapidement dans le deuxième camp, rapidement.

L'image pieuse et vertueuse que j'avais des éoliennes s'est complètement assombrie. Je les regarderai dorénavant avec un œil sensiblement différent, imageant des billets sortant à chaque tour du bout des pales et voyant l'argent qui s'envole inexorablement au gré du vent.... Pour ce site, seul Mr Nordex aura l'épaulement géant, capable de tout récupérer. Le côté danger que j'ai immédiatement senti après visite sur le terrain, dû à la trop grande proximité des infrastructures locales : routes, voie ferrée, passe presque au second plan, ce qui est terrible, en regard du bilan catastrophique de rentabilité que présente le parc éolien français.

Rendement : 20% maximum de coefficient de charge moyen sur la France pour une installation neuve. En outre, celui-ci chute très vite avec le temps dès qu'on assure la maintenance et la réparation des pales. L'éolien est une énergie non prédictible, non pilotable car évidemment très aléatoire. Dans la Nièvre il y a peu de vent donc on essaie d'aller le chercher plus haut. Jusqu'où avant d'arrêter les inepties ?

Qu'en sera-t-il ici de ce rendement avec des arrêts déjà prévus par le pétitionnaire pour prévenir des dangers encourus par les grues, et les cigognes, au moment des fauches etc ? en dessous de 10% ? Je me pose réellement la question.

Retombées financières : Les propriétaires, communes, et communauté de commune ont-ils porté une attention particulière à la convention signée avec Nordex relative à l'indexation de la production? Les coûts seront évidemment indexés sur les productions réelles des quatre

puissances nominales prévues : soit 12 MW. Comment en douter ? Indexés veut dire déjà 2.4 à la place de 12 ; c'est cinq fois moins! Si j'étais décideur, dans ces deux communes, je ferais preuve de beaucoup de prudence, je ne spéculerais pas sur du rêve, mais attendrais avec anxiété les premiers bilans.

Tromperie Je m'interroge de savoir qui va payer lorsque les pales tourneront sans vent. Car c'est un fait, ça existe. Sans vent, il arrive que des impératifs techniques nécessitent un équilibrage de réseau et donc de faire tourner la machine « en moteur ». Elle tourne **malgré** l'absence de vent. Rien à redire à cela. Mais dans la plupart des cas, lorsqu'elle fonctionne sans vent, l'objectif est de **rassurer nos craintes écologiques**. On peut voir de loin, malgré le manque d'énergie que « ça tourne, donc ça rapporte ». Mais dans cette situation, elles ne fournissent pas du courant, elles consomment de l'électricité: Qui paye ?

Erreurs. Sur bon nombre de plans du dossier, l'échelle est inexacte: il est spécifié 1/10 000 ème (AU-1 AU-2 p 18 et bien d'autres plans encore). Erronée, la bonne échelle des plans est 1/25 000 ème. Je me demande comment les personnes qui ont consulté ces pièces sur place peuvent s'y retrouver pour mesurer des distances..... Il y a un facteur 4 d'erreur!

Taxes sur factures d'électricité: Parlons facture d'électricité. Plus d'éoliennes égal plus d'euros..... sur notre facture EDF! C'est mécanique. Ça peut paraître une boutade sans fondement, c'est pourtant la triste réalité. Sur chaque facture d'électricité, nous payons la TCFE, la CSPE (la plus lourde), et la CTA (Transport, tributaire de l'acheminement de l'abonnement). Il est très difficile de s'y retrouver, car nous payons ces taxes ensuite assujetties elles même à la TVA. Les factures augmentent, c'est une évidence, de combien ?

Pour quantifier ces hausses, j'ai rapporté mes Kw consommés et mes montants de facture pour sortir un prix de revient TTC du Kw. J'ai comparé sur 5 ans à partir de novembre 2012 (régularisation tarifaire précédente comprise): 29% d'augmentation et la courbe s'infléchit vers le haut. Le lien avec les éoliennes? Ce sont toutes ces taxes et notamment la Contribution au Service Public d'Electricité qui servent à financer les énormes subventions versées à Nordex et ses concurrents!

Etouffement: Le très récent décret du 1/12/2018 pris par le Ministre de la transition écologique relatif à la justice d'exception privant le citoyen du droit de se défendre contre l'installation d'éolienne, fait suite à la décision de supprimer les enquêtes publiques. Les nouvelles éoliennes risquent donc d'être installées de gré ou de force. C'est très inquiétant.

Pour toutes ces raisons je m'oppose formellement à ce projet

Bien cordialement

Claude D